

Au sommaire

4 ACTES COURANTS - IMMOBILIER
Urbanisme / Construction. Restauration d'un bâtiment présentant un intérêt architectural : contenu de la demande de permis de construire

Propriété. L'ouverture de l'accès d'une propriété sur la voie publique doit être permise par le PLU

6 ENTREPRISE
Baux commerciaux. Une modification notable des caractéristiques du local loué justifie le déplafonnement du loyer du bail renouvelé

6 FAMILLE - PATRIMOINE
Indivision. Avis de la Cour de cassation relatif aux droits des indivisaires

7 FISCAL
Plus-values. Exonération de plus-value lors de la vente de la résidence principale : pas de durée minimale d'occupation
Plus-values. Position du gouvernement relative aux abus de soulte lors d'une opération d'apport de titres
Impôts et taxes. Abandon de loyers au profit de certaines entreprises locataires : le crédit d'impôt ne bénéficie pas aux non-résidents

10 PROFESSION
Responsabilité notariale. Obligation du notaire de vérifier la péremption du permis de construire par rapport à l'avancement des travaux

À LA Une

Nouveautés en matière d'encadrement des loyers

La loi *ELAN* a donné aux communes situées en « zone tendue » 2 ans, soit jusqu'au 23 novembre 2020, pour formuler une demande d'application sur leur territoire de l'encadrement des loyers, mesure qui consiste à plafonner administrativement les loyers d'habitation.

Tandis que Lyon, Montpellier et Bordeaux rejoignent Paris, Lille et 9 villes de *Plaine Commune* dans cette expérimentation, le gouvernement a précisé le mode de fixation du loyer et les conditions d'exercice de leur mission par les observatoires locaux des loyers. > **LIRE P. 1**